



Communiqué
Pour diffusion immédiate

Consultation à propos des enjeux pédagogiques

Le ministère de l'Éducation doit ajuster le tir

Montréal, 28 septembre 2020 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) lancera le mercredi 30 septembre une large consultation auprès de ses membres, non seulement de la formation générale des jeunes, mais aussi de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes, afin de connaître les besoins pédagogiques des enseignantes et enseignants dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Constatant déjà les conséquences néfastes de la pandémie sur les pratiques enseignantes et la réussite des élèves, à peine un mois après la rentrée scolaire, la FAE souhaite aussi vérifier les effets réels des mesures additionnelles annoncées par le ministère de l'Éducation dans son plan de la rentrée.

La consultation, qui se déroulera jusqu'au 9 octobre 2020, porte sur quatre grands thèmes : la progression des apprentissages et la priorisation des savoirs essentiels, l'évaluation des apprentissages, les services aux élèves vulnérables et le matériel pédagogique.

« Dans plusieurs milieux, les profs nous indiquent que les retards de certains élèves vulnérables se comptent en semaines, voire en mois. Nous savons déjà aussi qu'il sera très difficile dans certains milieux d'enseigner le programme complet cette année, en raison du rattrapage à faire, alors nous nous questionnons sur la pertinence de maintenir les évaluations des apprentissages comme nous les avons toujours connues. Serait-il pertinent, par exemple, de modifier le régime pédagogique afin de réduire le nombre d'étapes et de bulletins pour se concentrer sur l'enseignement des programmes? De plus, en raison des consignes sanitaires à respecter en temps de pandémie, les enseignantes et enseignants ont vu, par exemple, leur tâche de surveillance doubler, ce qui réduit les heures d'encadrement et de récupération qui s'avèrent plus que nécessaires dans le contexte actuel. D'autres, comme les enseignantes et enseignants de français, doivent composer avec des défis de taille, comme transporter des dictionnaires d'une classe à l'autre et les désinfecter entre chaque usage, ce qui empiète grandement sur le temps d'enseignement de la matière. Nous demandons donc à nos membres de nous indiquer quels sont leurs besoins et leurs contraintes afin de proposer des solutions qui émanent de leurs différentes réalités. Il est primordial que le gouvernement ajuste le tir le plus rapidement possible », a déclaré Nathalie Morel, vice-présidente à la vie professionnelle à la FAE.

Par ailleurs, lors de l'annonce par Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation, du Plan de la rentrée scolaire 2020, la FAE a souligné le caractère insuffisant des sommes dédiées au réseau des écoles publiques. Le gouvernement Legault consacra à peine 20 \$ par élève cette année, ce qui est loin de répondre aux besoins réels des élèves, jeunes et adultes.

« Le premier ministre, François Legault, a mentionné à plusieurs reprises que la situation que nous vivons est exceptionnelle et qu'il était essentiel pour les élèves de retourner à

l'école. Or, de nombreux enseignantes et les enseignants, qui étaient très heureux de les retrouver, sont déjà très inquiets et préoccupés des difficultés que connaissent certains de leurs élèves, notamment ceux qui sont le plus vulnérables. La situation exige donc des mesures additionnelles qui garantiront les meilleures conditions possibles pour les mener à bon port », a souligné le président de la FAE, Sylvain Mallette.

Profil de l'organisation

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

- 30 -

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Marie-Josée Nantel, conseillère au service des communications, au 514 603-2290 ou à mj.nantel@lafae.qc.ca